

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

GOD / Pêle souell courie

-4 FEV. 2025

Délibération n°077/2024

ARRIVEE

OBJET : Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement au budget primitif 2025

L'an deux mil vingt-quatre, et le douze décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le six décembre précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER

Conseillers en exercice: 11

Présents: 10

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON, DAKIN-GARVAL Sylvain Isabelle, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, PIEUCHOT Sophie

Absents: LAMBERT Adrien

Absents excusés:

Procuration:

Secrétaire de séance : DESALMAND Nadège

VU:

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-2 et suivants ;
- La délibération n° 11/2024 en date du 21 mars 2024 portant adoption du budget primitif pour l'exercice 2023.

CONSIDÉRANT:

Que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er Janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement au remboursement de la dette.

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, a décidé :

- **D'AUTORISER** le Maire à engager, liquider et mandater sur 2025 les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2024, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette :

Chapitres	Total budget 2024	Ouverture sur 2025
20	38 000, 00 €	9 500, 00 €
21	302 927, 73 €	75 731, 93 €
23	179 985, 00 €	44 996, 25 €
27	20 000, 16 €	5 000, 04 €
Total	540 912, 89 €	135 228, 22 €

Préfecture de la Haute-Sevoie SGCD / Pôle accuell courrier

-4 FEV. 2025

ARRIVE 5 Ainsi fait et délibéré, Les jours, mois et an que susdit Pour extrait conforme Le Maire Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

